

■ **Auto-école Blatter, successeur Jean-Louis Schweikhardt**, à Lausanne, CH-550-0057653-4 (FOSC du 15.02.1989, p. 633). La raison est radiée, les actifs et passifs ayant été apportés à la société Auto-Ecole Blatter Sàrl, à Ecublens (VD).  
Journal no 6718 du 20.06.2005  
(02898756 / CH-550.0.057.653-4)